

FORMATION – LUTTER CONTRE LES VSST / COLLABORATEURS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Connaître les ressources disponibles (internes et externes)
- Maîtriser le cadre légal



COLLABORATEURS



PRÉSENTIEL, DISTANCIEL OU MIXTE
12 STAGIAIRES MAXIMUM



CONTACTEZ-NOUS POUR SÉLECTIONNER DES
DATES DE FORMATION



FORMAT CLASSIQUE :
1 COMÉDIEN FORMATEUR, SAYNÈTES EN VIDÉO,
JUSQU'À 3 MISES EN SITUATION.

2200 EUROS



FORMAT PREMIUM :
2 COMÉDIENS FORMATEURS, SAYNÈTES JOUÉES
EN LIVRE, JUSQU'À 5 MISES EN SITUATION.

3600 EUROS



AUCUN PRÉREQUIS N'EST DEMANDÉ POUR
PARTICIPER À CETTE FORMATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Saynètes
- Vidéos
- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situation
- Echanges interactifs
- Présentation Powerpoint
- Plateforme LMS

Les moyens et supports mobilisés sont employés en fonction des besoins identifiés lors du questionnaire de positionnement.

Nos formateurs sont des experts de la thématique et reconnus dans le métier : consultez leur profil dans notre CVthèque accessible en ligne.

Certification non concernée

CONTENU DE LA FORMATION

AXE 1 – SEXISME ET HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Saynète N°1 : « Du monde au balcon »

Echanges avec les participants

Quiz N°1 « Harcèlement sexuel ou agissements sexistes ? »

Questions/Réponses sur les exemples de faits constitutifs de harcèlement sexuel

AXE 2 – IDENTIFIER LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

Apports pédagogiques

- Les divers types de harcèlement sexuel
- Les agissements sexistes
- La différence entre harcèlement et séduction
- Les autres infractions
- Le continuum
- Les répercussions sur la victime

Mise en situation en réalité virtuelle : « Le sexisme ordinaire »

Echanges avec les participants

Quiz N°2 « Harcèlement sexuel et agissements sexistes : quelles conséquences ? »

Questions/Réponses sur les responsabilités et les sanctions en matière de harcèlement et d'agissements sexistes

AXE 3 – CONNAÎTRE LES RESSOURCES DISPONIBLES (INTERNES ET EXTERNES)

Apports pédagogiques

- Les RH
- Le médecin du travail et les services de santé au travail
- Le CSE, les organisations syndicales
- L'inspection du travail – Le Défenseur des droits
- Le 3919 et les associations spécialisées

Quiz N°3 « Harcèlement sexuel et agissements sexistes : qui faire intervenir ? »

Questions/Réponses sur les responsabilités et les sanctions en matière de harcèlement

ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION EN OPTION